



## II. Abtheilung: Mittheilungen.

### Römische Briefe der Mauriner aus dem Jahre 1699.

Von Dr. R. C. Kukula.

Den Anlass zu der nachfolgenden Publication, mit welcher an den verehrten Herausgeber dieser Zeitschrift eine altgewordene Dankesschuld abgetragen werden soll, bietet das vor kurzem bei Picard & Vitte (Paris-Lyon 1894) erschienene Buch *Les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et les savants Lyonnais*, in dessen VI. Capitel der Verfasser, Herr Abbé Jean-Baptiste Vanel, Pfarrverweser von Saint-Germain-des-Prés, zum Theil auf Grundlage einer Reihe bisher nicht veröffentlichter Briefe von und an Dom Claude Estiennot de la Serre (Claudius Stephanotius), in seinen letzten Lebensjahren (1684—1699) General-Procurator der Mauriner-Congregation in Rom, ein zwar warm empfundenes, aber doch recht mangelhaftes Lebensbild dieses gelehrten Benedictiners zu entwerfen versucht hat. Denn wie sehr auch durch Vanel's fleissige Arbeit die biographischen Mittheilungen Le Cerfs, Thuilliers und Tassins über das Leben und Wirken ihres Ordensbruders erweitert und berichtigt werden, so wenig kann der Vorwurf bedauerlicher Unvollständigkeit der Darstellung, welchen Vanel gegen andere erhoben hat, ihm selbst erspart werden. Unmethodische Benützung des überreichen handschriftlichen Materiales neben der traditionellen Unkenntnis ausländischer Schriften vermindern wie in den übrigen Theilen so besonders in diesem Capitel den Wert seines eigenen Buches, in welchem sich manches angeblich „neue“ Resultat seiner Bemühung *à poursuivre la vérité jusques dans la discussion des faits les plus médiocres de l'histoire* (p. 17b) bei näherem Zusehen als längst bekannt, der complicierte Apparat, mit dem er jenes Resultat gewinnt, als ziemlich überflüssiger Ballast des Werkes darstellt. Ja selbst das wirklich Neue, welches Vanel dem Leser darbietet, musste lücken-

haftes Stückwerk bleiben, weil er sich gerade in der Darbietung des Neuen dem entgegengesetzten Fehler ängstlicher Beschränkung verfallen liess, indem er es verabsäumte, den aus Estiennots eigenen Briefen geschöpften Stoff durch die zahlreich erhaltenen Briefe seiner Mitarbeiter und zeitgenössischen Ordensbrüder zu ergänzen und zu vervollständigen. Gleich den einschlägigen Arbeiten seiner Vorgänger wird daher auch Vanels Arbeit noch einmal von einem höheren, aussichtsreicheren Standpunkt aus gemacht werden müssen und hat uns so von neuem den Beweis geliefert, wie grosse Schwierigkeiten einer ganz und gar erfreulichen Lösung jenes seit Jahren der Erfüllung harrenden Projectes der Franzosen entgegenstehen, den in vielen Einzelbänden und Handschriftenserien zerstreuten Briefnachlass der Mauriner methodisch zu sichten und nach Provenienz und Inhalt geordnet dem Drucke zu übergeben. Soll nämlich durch diese Sammelausgabe über den ungehobenen Schatz endlich die nothwendige Uebersicht gewonnen und damit dem Leser die Beherrschung des darin verborgenen Materials ermöglicht werden, so wird man die Trennung und Zersplitterung der Briefe nach ihren Schreibern oder Adressaten, wie sie bisher bei allen Versuchen, kleinere Bruchtheile jenes Briefnachlasses literarisch zu verwerten, durchgeführt wurde, endgiltig aufgeben und die Briefe ohne jegliche Rücksicht auf Schreiber oder Empfänger entweder nur nach ihrer inhaltlichen Zusammengehörigkeit oder, wenn man leichtere Arbeit haben will, nach Zeit und Ort ihrer Abfassung vereinigen müssen. Beide Eintheilungsarten dürften annähernd zu demselben erstrebenswerten Ziele führen: dass sich ein möglichst lückenloses und in allen Einzelheiten treues Bild jener ausgedehnten wissenschaftlichen und kirchenpolitischen Thätigkeit gewinnen lasse, welche die Mitglieder der Congregation in ihrer Gesamtheit seit den Zeiten Dom Jean-Gregoire Tarisses (1587—1648) vermöge einer vielfältigen Arbeitstheilung in gegenseitig sich ergänzender Hilfeleistung entwickelt haben, andererseits aber auch Umfang und Wert jener Theilarbeit ermessen werden könne, welche der Einzelne im geschäftigen Bau des Ordens auf sich genommen hatte und durchzuführen wusste. Gerade Estiennots an Mühen und Kämpfen reich gesegnetes Wirken in Rom bietet für diese Forderung ein begründendes und beweisendes Beispiel. Denn während seine eigenen Briefe kaum über kurze Berichte von seiner literarischen Kleinarbeit an den römischen Bibliotheken und knappe Mittheilungen von Tagesneuigkeiten oder amtlichen Sorgen und Erfahrungen hinauskommen und so das Urtheil Vanels (p. 191) bestätigen, *qu'il avait plus de curiosité dans l'esprit que de discernement*, bietet der briefliche Nachlass seiner Mitarbeiter, unter welchen besonders sein Secretär

Dom Guillaume Laparre genannt zu werden verdient, eine reiche Fülle von Aufklärung über literarische Fragen ihrer Zeit und jene kirchlichen Zustände, innerhalb welcher vor allen anderen Estiennot kraft seiner Stellung berufen und verpflichtet war, die Interessen der Congregation in Rom zu vertreten. Ohne mich selbstverständlich hier in eine nur einigermaßen erschöpfende Schilderung jener Verhältnisse oder eine Reproduction aller jener Briefe einlassen zu können, welche für den Biographen Estiennots von Belang wären, greife ich im Folgenden aus seinem Todesjahre — er starb am 20. Juni 1699 — eine Reihe von Briefen heraus, deren Inhalt über die damalige Stellung der Congregation am päpstlichen Hofe, ihr Verhältnis zum Jesuitenorden, die Zwischenfälle jenes erbitterten Kampfes, der sich um die Augustin-Ausgabe der Mauriner entsponnen hatte, und die schwierige Lage, in welche sich die römische Expositur der Mauriner mit dem Tode ihres Leiters versetzt sah, intimen Aufschluss vermittelt. Diese Briefe, deren Wortlaut ich möglichst unverändert und getreu nach ihren handschriftlichen Originalien<sup>1)</sup> wiedergebe, sind uns in einem vor mehreren Jahren von mir persönlich ausgebeuteten Codex der Pariser Nationalbibliothek erhalten geblieben und dienen mit einem Theile ihres Inhaltes als Material für meine Abhandlung über die Mauriner Ausgabe des Augustinus (Sitz-Ber. d. kais. Akad. d. Wiss. in Wien, phil.-hist. Cl., Bd. CXXI, CXXII und CXXVII), auf welche hiemit zum Verständnis des geschichtlichen Untergrundes<sup>2)</sup> verwiesen sei:

I.

Brief Laparres an Dom Thierry Ruinart nach St. Germain-des-Prés aus Rom, 7. Juli 1699 (Nouv. Fonds lat. 11662, fol. 18):

„ . . . . Vous aurez maintenant la reponse latine du R. P. D. Bernard de Montfaucon a la pitoyable lettre de l'Abbé Alle-

<sup>1)</sup> Auch die wenigen Abbréviaturen wurden im Drucke beibehalten: affe. = affaire; affec. = affectionné; Aug. = Augustin; l'arch. = l'archevêque; Ber. = Bernard (de Montfaucon); Card. = cardinal; card<sup>x</sup>. = cardinaux; Confre. = confrère; Cong. oder Congreg. = congrégation; D. = Dom; Em. = Eminence; S. E. = Son Eminence; gd. = grand; J. oder Jes. = Jésuite(s); MSS = manuscrit(s); M. B. oder m. b. = monachus Benedictinus; M., Mr., Mgr. = Monseigneur; n. oder nre = notre; occaõn, sollicitaõn = occasion, sollicitation; actuel<sup>t</sup>, principalet, attachet. = actuellement, principalement, attachement; P. Ch. = Pax Christi; PP. de St. M. = pères de Saint-Maur; Pr. Gñal, Proc. gen., Pr. Gl. = procureur général; plus<sup>rs</sup>. = plusieurs; R<sup>me</sup>. = Révérendissime; R. P., Rd. P., Rev. P. = révérend père; R<sup>x</sup>. = religieux; Seig. = Seigneur; Ser. = serviteur; V. R. = Votre Révérence u. dgl.

<sup>2)</sup> Inbezug auf die im Folgenden genannten Benedictiner von S. Maurus sei kurz Tassin's Histoire Littéraire de la Congrégation de S. Maur (Brüssel

mand;<sup>1)</sup> cette reponse a eu icj une approbation generale; les bons Peres <sup>2)</sup> en sont fort mortifiez, vous ne croiriez jamais les impertinences, qu'ont fait icj ces Sts. Personages contre nous, et nos editions, ils alloient dans toutes les boutiques des libraires decrier nos editions, et porter la lettre contre St. Augustin pour la faire uoir a ceux qui uient dans ces boutiques. Mais la preuention n'a pas duré long temps, la reponse de D. Ber. a ouuert les yeux a tout le monde . . . . . depuis ce tems la ils nous cherchent d'amitié, ils sont venus nous declarer qu'ils ne sont point les Autheurs de la lettre contre l'Edition de St. Aug. mais ils se sont trop auancez pour les en croire. Nous auons defferé au St. Office tous les libelles, faits contre nous, et le Pere Commissaire que ie vis Jeudi dernier m'assura, qu'ils seroient condamnez; le R<sup>me</sup>. Pere demande la These que les Jesuites ont soutenu a Caën que le R. P. Dom Jean Mabillon a enuoyé en MSS. au Rev. P. Proc. gener.; si V. R. pouuoit nous l'enuoyer nous la ferons condamner. Nous auons receu ici la reponse au probleme du R. P. Quenel<sup>3)</sup> de l'oratoire; elle a fait icj le meme effet sur l'esprit des bons peres, qu'a Paris. ils en sont si consternez, que cella parait sur leur visage; nous auons ueu les Actes des plusieurs Assablées touchant le livre de Mr. de Cambray; ceux de Mgr. l'Archeueque de Reims sont les plus estimez, nous attendons de nouvelles de n. chapitre . . . .<sup>4)</sup>

## II.

Brief Laparres an Dom Jean Mabillon nach St. Germain-des-Prés aus Rom, 7. Juli 1699 (a. a. O. fol. 19):

„Pax Christi. Mon Reverend Pere,

Jay receu la lettre que V. R. a escrit en dernier lieu au R. P. Proc. general<sup>4)</sup> par laquelle elle luy mande auoir receu l'epitre dedicatoire du Cardinal d'Aguirre. Je croy que uous

---

1770) erwähnt, von welcher Joh. Georg. Meusel 1773—1774 eine deutsche Uebersetzung erscheinen liess (Frankfurt und Leipzig bei Aug. Lebrecht Stettin, 2 Bände). Denn orientierende Fussnoten konnten aus ökonomischen Rücksichten nur solchen Namen beigesezt werden, deren handschriftliche Schreibung, sofern uns überhaupt über die Träger bestimmte Nachrichten überliefert sind, zu Irrthümern oder Verwechslungen Anlass geben könnte.

1) Lettre de l'Abbé de \* \* \* aux RR. PP. Benedictins de la Congrégation de St. Maur sur le dernier Tome de leur Edition de St. Augustin, à Cologne, 1698, 36 S. in 4<sup>o</sup>.

2) Damit sind die Jesuiten gemeint.

3) P. Pasquier Quesnel, der bekannte Jansenist und Freund Arnaulds.

4) Estiennot.

serez a tenue pour offrir a cette Em. le liure qu'on luy dedie, se portant beaucoup mieux qu'il ne faisoit il y a un mois. C'est a V. R. a juger s'il faut l'enuoyer par la poste. Je croy qu'il nja point de danger de se servir de l'occasion de quelque balot de livres qu'on envojera par la uoye ordinaire. Nous laissons ce tout a la prudence de V. Reuerence. Samedy dernier D. Ber. fut au Pape pour luy presenter le petit livre qu'il a imprimé en reponse à la lettre de l'Abbé Allemand, le Pape parut fort indigné contre les bons Peres de la Societé, il les appella plusieurs fois perturbateurs de la Paix de l'Eglise; a l'occasion du libelle fait contre nous le Pape parla avec indignation de celui qui a été fait contre Mr. l'Archeveque de Paris; Il se fit raconter par deux differentes fois l'affaire du Probleme,<sup>1)</sup> et quand nous luy dismes l'arrest du Parlement contre ce libelle, il se prit a rire, et dit avec indignation *gia lo sappiamo, noi ancora faremo buona giustizia*. Il dit beaucoup du bien de Mr. l'Archeveque de Paris, que c'étoit un St., un veritable Evêque, attentif a soutenir la bonne doctrine; Jespere procurer a V. R. le Plan de Subiaco, que ie scai qu'elle a demandé autre fois au R. P. Proc. general. Je ne dis rien à V. R. des regrets qu'ont temoigné icj les Cardx. Prelats, grands et petits, a la mort du R. P. Proc. gener. on a été cinq a six Jours a le dire au Card. d'Aguirre, ce bon Seig. a falli mourir de douleur; nous l'alons uoir 3 fois la semaine, et depuis la mort du R. P. Proc. general il ne peut parler que de luy. Nous attendons de Nouvelles de N. Chapitre, Dom Ber. trauille fort utilet. il copie actuellt. de Diplomes grecs que le Rme. Pere general de St. Basile a porté de Calabre dou il uient. On attend encore de Jour a autre une grande quantité de Mss. grecs qui n'ont jamais été veus de personne. Nous vous offrons tous nos humbles respects, et moy principalet. qui suis de tout mon coeur, Mon Rv. Pere, Vôtre tres humble Ser. et affec. Confre.

Fr. Quillaume Laparre, M. B.

Excusez l'effasseur, ie n'ay pas eu assez de tems pour recopier la lettre."

---

<sup>1)</sup> Es handelt sich um die Schrift: »Problème ecclésiastique proposé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché, à qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles Evêque de Châlons en 1695 ou de M. Louis-Antoine de Noailles Archevêque de Paris en 1696«; sowohl der Cardinal-Erbischof de Noailles von Paris als auch der Erzbischof Le Tellier von Rheims hatten über das Pamphlet Klage geführt und erwirkten einen Gerichtsbeschluss vom 10. Jänner 1698, nach welchem dasselbe durch den Henker verbrannt und die Jesuiten gegenüber beiden Prälaten zur Abbitte gezwungen wurden.

III.

Brief ohne Ortsangabe und Unterschrift (links oben von anderer Hand die Notiz: „de Mr. Woillart“) an Dom Jean Mabillon mit dem Datum: „Ce Lundi après midi 13. Juill. 99“ (a. a. O. fol. 20):

„J'ay reçu sur le midi, mon Reverend et très chere Pere, une Lettre de l'ami pour qui l'on m'a laissé Vindiciae.<sup>1)</sup> Elle est du 8. de ce mois. Voici ses propres termes sur la mort du P. Pr. Gñal qu'on lui écrit de R. „J'ai esté fort de ses amis autrefois à Ort... (?) Si j'estois du Conel. de la Congreg. mon avis seroit qu'en donnant un bon Pr. Gl. on lui donnât à lui mesme un bon Theolog. pour compaignon, et plustot 2 qu'un. Cela feroit estimer les PP. de St. M. Ils entreroient dans les Congregaõns, comme le P. le Bossu,<sup>2)</sup> Docteur, et ancien Rx. de S. Denys en France y entroit autrefois. Ils rendroient, éclairés comme ils sont, service à l'Eglise dans les occaõns. Que scait-on si de nos jours on ne verra point remettre sur pié la Cong. de Auxil.? On s'étonne comment ces Peres ne travaillent point à avoir à Rome un petit établissement de leur Reforme. Ce seroit une semence qui pourroit porter bien du fruit, qui se répandroit avec le temps dans l'Italie. Les Dominicains ont une maison de Reformés à St. Sabine, où il entre de bons sujets.“ J'ai cru, mon très cher Pere, vous devoir faire part de cet Extrait. Je suis avec bien du respect tout à Vous.“

IV.

„Copie de partie d'une lettre de Rome du 28. Juill. 1699 (a. a. O. fol. 23 sq.)

Nous auons été mortifiés de ne pas recevoir quelques exemplaires de vos *reflexions sur la lettre de l'abbé Allemand*,<sup>3)</sup> qui auroit été d'une grande utilité pour nous et nos editions, et auroit serui à effacer les idees desavantageuses que les bons peres J. en ont donné Plusrs. personnes et meme des Cardx. les ont demandees, seachant que vous en etes l'auteur. Nous avons appris

<sup>1)</sup> »Vindiciae editionis S. Augustini à Benedictinis adornatae, adversus Epistolam Abbatís Germani. Authore D. B. de Riviere. Romae, 1699, typis Jo. Jacobi Komarek.« Das Pseudonym B. de Riviere deckt den Namen Dom Bernard de Montfaucons.

<sup>2)</sup> Jacobus Le Bossu (Bossulus), Benedictiner von S. Denis, unter Paul V. Mitglied der Congregation de auxiliis.

<sup>3)</sup> »Réflexions sur la lettre d'un Abbé d'Allemagne aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur leur dernier tome de l'edition de S. Augustin, 1699«; der Verfasser dieser Schrift, deren Concept Nouv. Fonds lat. 11662, fol. 201—219, erhalten blieb, ist der Mauriner D. Denis de Sainte-Marthe, der Adressat des vorliegenden Briefes.

que l'on a reimprimé a Paris et en Flandres *Vindiciae Editionis*. Je croi avoir mandé a V. R. ce que l'on pense ici de ce petit livre. Les bons peres murmurent fort contre le maistre du Sacré palais et le Vice-gerent d'en avoir permis l'impression, contre la coutume de Rome, qui ne permet jamais d'imprimer ici un livre fait en deffense d'un autre sur des matieres problematiques et deffendues par deux differens partis: mais on a été si scandalisé du libelle fait contre nous et nre edition de St. Augustin que l'on auroit permis d'imprimer quelque chose de plus fort et de plus mordant. Un Cardinal lisant la lettre de l'Abbé Allemand dist en presance de plus<sup>rs</sup>. personnes que si nous ne le deferions pas au S. Office, il le feroit lui meme: nous esperons la faire condamner. Le commiss<sup>r</sup>. du St. Office nous donne de bonnes esperances. Nous apprehendons fort M. le C. d. B.<sup>1)</sup> car il est si bon J. qu'il n'omet rien pour leur faire plaisir: mais je crois que les autres Cardinaux qui composent cette Congregation nous ferons bonne justice.

pour l'election de V. R. dans le poste de St. O.<sup>2)</sup> qu'elle possede, si V. R. avoit obtenu sa decharge ils n'auroient pas manqué de dire que c'est a leur sollicitaōn; comme ils ont dit ici du rappel du p. Flavet. M. l'arch. de Reims envoya au p. proc. gñal<sup>3)</sup> la lettre de cachet obtenue a sa tres humble priere pour rappeler ce bon pere de son exil: et les pp. J. disoient que le Roy aiant connu son innocence, l'avoit rappelé, et avoit fait meme quelque reproche a M. de Reims pour l'avoir accusé d'être l'auteur des libelles faits contre lui. Nous avons fait faire plus<sup>rs</sup>. copies de la lettre de cachet que nous avons rendu dans Rome, et informé M. de R. de ce qui a été dit.

Je suis actuellement occupé a deffendre la Secularisaōn d'Uzerche<sup>4)</sup> que M. le prince de Monaco a eu ordre de poursuivre: vos diverses lecons de mss. de St. Greg.<sup>5)</sup> en seront retardees. J'ai appris de tres bon endroit que les J. sont les papaux solliciteurs de cette secularisation, j'espere pourtant qu'ils n'y reussiront pas, le Roi nous aiant laissé par sa bonté la liberté de nous y opposer.

Voici une nouvelle qui vous fera sans doute plaisir. V. R. scait l'affe. de Mrs. des Missions etrangeres contre les peres J. touchant le culte idolatre qu'ils permettent aux nouveaux chretiens

<sup>1)</sup> Cardinal de Bouillon.

<sup>2)</sup> Saint-Ouen; vgl. Tassin. Hist. p. 448.

<sup>3)</sup> Estiennot.

<sup>4)</sup> Uzerche, Städtchen im Departement Corrèze.

<sup>5)</sup> 1705 erschien die Mauriner Ausgabe des Gregorius Magnus (Herausgeber: de la Croix, Sainte-Marthe, Bessin).

dans la Chine<sup>1)</sup>. a l'arrivee de M. le prince de Monaco, M. Charmot<sup>2)</sup> envoyé des Missionnaires fut le saluer et lui presenter quelques lettres des recommandation. M. l'ambassadeur le recut tres bien, et lui dist qu'il lui avoit été recommandé par des personnes d'une si grande consideraon qu'il se feroit toujours un plaisir sensible de le servir en tout ce qui dependroit de lui. quelques jours apres m. l'ambassadeur recut une lettre du p. de la Chaise qui lui disoit que le Roi lui ordonnoit de prendre le parti de J. contre M<sup>rs</sup>. des Missions etrangeres. Les J. etant avertis de ce que le p. de la Chaise ecrivoit a M<sup>r</sup>. l'ambassadeur, furent le trouver et lui dirent cent faussetez touchant leur affaire, et le previnrent si fort contre m. Charmot, qu'ayant été lui parler, m. l'ambassadeur le traita tres mal, lui dist cent duretez, et qu'il ne devoit rien attendre de lui, que le Roi lui ordonnoit de prendre le parti des J. contre leur mission. mais enfin la fausseté a été decouverte. M. l'Ambassadeur recut quelques jours apres un courrier extraord<sup>re</sup>. depeché par m. de Torcy, portant des ordres du Roi tout a fait contraires a ce que le pere de la chaise lui avoit ecrit. M. Charmot aiant été averti par le supr. des Missions du Seminaire de Paris de ce que m. de Torcy ecrivoit de la part du Roy, fut parler a m. l'Ambassadeur, qui lui confessa tout ce que les J. lui avoient dit, et lui montra la lettre du pere de la Chaise. M. Charmot decouvrit cent fourberies, ce qui mit M. l'Ambassadeur dans veritable colere contre les J. On a ecrit tout ce qui s'est passé touchant cette nouvelle fourberie des J. a M. l'arch. de Paris et a Madame de Maintenon. J'ay appris tout cela de la propre bouche de M. Charmot.

D. B. de Montfaucon n'attend pour partir que la reponse de nos peres sur les lettres ecrites apres la mort du p. proc. gñal. On vient de recevoir nouvelle de la mort de M. le Card. Delfini,<sup>3)</sup> oncle du nonce de France.<sup>4)</sup> M. le Card. de Bouillon s'est retiré a Frescati à l'arrivée de M. le prince de monaco ambassadeur pour le Roy.

On a sçu d'ailleurs.

1. que le p. de la Chaise aiant sçu que cette affe. contre les Mission<sup>res</sup>. alloit mal, fut trouver le Roi tout pleurant, et lui demanda d'en vouloir ecire a Sa Sainteté en leur faveur. Le Roi repartit que cela meritoit bien d'être examiné et jugé dans

<sup>1)</sup> Vgl. die classische Schilderung dieser Streitigkeiten über die religiösen Bräuche der Chinesen in Voltaires »Zeitalter Ludwigs XIV.« Cap. XXXIX.

<sup>2)</sup> Nicolas Charmot, französ. Theolog, mit seinem wahren Namen Lud. Paul du Vaucel, ein Freund Arnoulds, 1682—1702 in Rom, gest. 1715.

<sup>3)</sup> Giovanni Delfino (Delfini), Cardinal und italienischer Schriftsteller, geb. 1617, gest. 1699; vgl. Tiraboschi, storia della letteratura italiana, tom. VIII.

<sup>4)</sup> Marco-Daniele Delfino; s. Moréri, Grand dictionnaire historique.

les termes de la justice, et que l'idolatrie dont on les accuse, n'est pas une petite chose, et lui refusa ce qu'il demandoit. Il court icy un bruit qu'ils (sont) deja en effet condamnez, mais cela n'est pas assuré.

2. que les J. entreprenant une edition des Conciles, que pour lui donner plus d'eclat ils faisoient imprimer a Louvre, M. de Reims, qui en eut avis, en parla au Roi et lui dist que c'étoient des plumes suspectes, et que dans l'édition du p. labbe<sup>1)</sup> ils avoient fourré des pieces contraires aux Libertez Gallicanes; sur quoi ils ont en defense de continuer et ont été obligez de supprimer les feuilles qui étoient commences.

3. Le p. Daniel<sup>2)</sup> s'étant avancé par travailler a l'histoire de France, Le Roi lui a deffendu de le faire, et dist qu'il ne vouloit pas pour son historien un faiseur de libelles. Voilà bien de mortifications pour des gens a qui elles sont dures.

Nous avons reçu un exemplaire de la reponse faite a l'ecrit de notre p. Lamy contre l'abbé Allemand,<sup>3)</sup> qui est une piece seditieuse, et remplie d'injures atroces, qui suppleent au peu de justice de leur cause, et au defaut de bonnes raisons qui leur manquent. Ils en promettent une autre contre n're R. p. prier, que par avance ils ont traité mal. Cette piece ne leur fait point d'honneur ni a paris ni a Rome. Elle est du p. Daniel.“

## V.

Brief Dom Bernard de Montfaucons an Ruinart aus Rom, 4. August 1699 (a. a. O. fol. 25):

„Pax chi. Mon Reverend Pere,

Nous attendons avec impatience vos exemplaires de Gregoire de Tours, nous en ferons la distribution comme uous nous marquez. j'eusse bien voulu qu'il y en eût un exemplaire pour le Card. Ottoboni, nous avons aussi facile accès a la Bibliotheque de cette Eminence qu'a celle de M. Colbert a Paris, et nous

---

<sup>1)</sup> Philipp Labbe, französischer Jesuit, geb. 1607, gest. 1667; s. Jöcher-Adelung's Gelehrten-Lexikon, Moréri's Grand dictionnaire historique und Sainte-Beuve, Port-Royal, t. III und IV. Seine Sammlung der Concile (Paris 1672, 18 Bände in fol.) wurde von P. Gabriel Cossart vollendet und herausgegeben.

<sup>2)</sup> Gabriel Daniel, französischer Jesuit, geb. 1649, gest. 1728, Verfasser der Histoire de France, welche von P. Henri Griffet fortgesetzt wurde (Paris 1755—58, 17 Bände in 4°).

<sup>3)</sup> (D. François Lamy), Lettre d'un Théologien à un de ses amis, sur un libelle qui a pour titre: Lettre de l'Abbé \* \* \* aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin, 1699. — (P. J.-B. Langlois S. J.), Mémoire d'un docteur en théologie adressé à Messieurs les Evêques de France sur la Réponse d'un theologien des RR. PP. Bénédictins à la Lettre de l'abbé Allemand, 1699.

emportons de même tous les manuscrits et imprimez qu'il nous plait. Il faudra que le nouveau procureur fasse cette dépense. nous croyons que ce sera le R. P. Guenié, on a écrit a Rome d'autre lieu que de S. Germain des prez qu'on pensoit a luy. Nous ne doutons point que les libelles contre S. Augustin ne soient condamnés au St. Office. L'affaire est de faire faire diligence. Il n'y a gueres des gens même des amys des jesuites, qui ne temoignent de l'indignation contre le faux Abbé Allemand. j'envoye au R. P. Mabillon et a vous la copie de la lettre que m'écrivit il y a quelque tems le Cardinal Cantelmi que les jesuites regardent comme un de leurs patrons. Elle est d'assez vieille date car je n'avois pas dessein de la communiquer: mais l'ayant montree a quelques uns de mes amys, ils jugerent que je devois l'envoyer a Paris, pour faire voir quel Sentiment on a a Rome de ces Satyres. Il y en avoit même qui souhaitoient qu'on la fit imprimer.<sup>1)</sup> Mais je ne crois pas qu'on le puisse faire au moins encore sans la permission de cette Eminence. je suis entierement, Mon Reverend pere, Votre tres humble et tres affectionné confrere  
Fr. B. de Montfaucon, m. b.“

VI.

Brief Mabillons mit dem Datum vom 10. August 1699 (ohne Ortsangabe) und der Adresse: „Au Reverend Pere Dom Guillaume Lapparre Procureur General<sup>2)</sup> de la Cong. de St. Maur a Rome“ (a. a. O. fol. 27):

„Mon Reverend Pere.

J'ay reçu la votre du 21. Juillet. Je ne suis pas surpris que l'on se recrie contre le Maitre du Sacré palais et contre son Vicegerent. Mais si la piece est bonne, quel tort atil d'en avoir permis l'approbation? Si elle est mauvaise, tant mieux pour les adversaires, ils auront plus beau champ pour y repondre. Mais je suis persuadé que le Maitre du Sacré palais ne se met pas beaucoup en peine de leurs plaintes comme de raison. Je ne doute pas que vous refassiez vos diligences pour faire condamner les libelles, mais il ne faut pas trop s'en venter jusqu'a ce que vous en soyez venus a bout de peur de chanter triomphe avec la victoire.

<sup>1)</sup> In der That wurde der Brief Cantelmi's wiederholt abgedruckt, so in Lamy's Plaine de l'Apologiste des Bénédictins, Paris 1699, in der Amsterdamer Bibliothéque Germanique, tome XXXIV, pag. 20, und zuletzt in meiner oben citierten Abhandlung über die Mauriner Ausgabe des Augustinus, I. Th., S. 86 des Sonderabdrucks.

<sup>2)</sup> Selbstverständlich konnte diese Titulatur dem Adressaten nur in der kurzen Zeit zwischen dem Tode Estiennots und der Wahl des neuen General-Procurators, D. Bern. de Montfaucon's, gegeben werden, da er als Secretär des Verstorbenen die Geschäfte desselben fortzuführen hatte.

Je suis surpris que vous n'ayiez pas encore reçu l'écrit du R. P. De St. Marthe. Je scauray du Pere Doé s'il ne vous l'a pas envoyé. Il m'a dit qu'il vous avoit enuoyé le dernier écrit contre nous et M. de Reims en avoir envoyé 2 exemplaires a D. Bernard.

J'ay vu aujourd'huy ce Prelat, qui ayant sçu qu'on alloit rappeler nos deux Peres<sup>1)</sup> de Rome, comme ils le souhaitent, m'a demandé votre nom pour vous écrire. Je luy ay dit tout le bien que je sçavois de vous. J'espere que vous userez de la precaution qu'il a donnée luy meme a nos et R. P. General pour le futur Proč. General que l'on enverroit a Rome qui est de ne se point declarer contre les Jes. Ils sont contre nous, il est vray, et il est juste de se defendre, mais il faut le faire avec de bonnes raisons, et les laisser pour ce qu'ils sont pour le reste. Je ne sçay si le P. Lamy imprimera sitot sa 2<sup>e</sup> piece.<sup>2)</sup> Les tems sont facheux, je ne puis m'appliquer davantage. Obligez moy de presenter mes respects a S. E. D'Aguirre lorsque vous le verrez. Je crois que le livre de D. Martene sera bientot achevé. Voila une lettre pour S. E. Mes complimens a D. Bernard et a D. Paul a que je souhaite un heureux et prompt retour. J'espere que leur donnerez quelques écrits que notre cher defunt me devoit envoyer. Tout a vous. D. Thiery vous salue et nos 2 Peres.“

## VII.

Brief Laparres an Mabillon nach St. Germain-des-Prés aus Rom, 11. August 1699 (a. a. O. fol. 28):

„Pax Christi. Mon Reverend Pere,

J'ay reçu la lettre que V. Reuerence m'a fait l'honneur de m'écrire en datte du 20. Juillet dont ie luy suis infinimt obligé et de bons auis qu'elle me donne. Nous gardons icj tous les menagemens possibles avec les bons Peres J.. Il est pourtant bien difficile de ne pas éclater quelque fois, uojant leur fureur a decrier la Congregation, et les ourages qui en sortent. V. R. ne croiroit jamais ce qu'ils ont fait icj contre nous. Ils ne se sont pas contentez d'aller pour ainsi parler, de porte en porte porter la lettre contre l'Edition de St. Aug. et les autres libelles faits contre nous, mais ils sont venus par deux differentes fois nous insulter dans

<sup>1)</sup> Montfaucon und sein Begleiter D. Paul Briouys; vergl. Tassin, Hist. litt., p. 587 s. und Ziegelbauer-Legipontius, Hist. rei. litt. Ord. S. Benedicti, I. p. 425.

<sup>2)</sup> Plainte de l'Apologiste des Benedictins à Messeigneurs les Prélats de France sur les libelles diffamatoires que l'on répandoit contre ces Religieux et contre leur Edition de St. Augustin avec une sommation aux auteurs de ces libelles de paroître devant Monseigneur l'Archevêque de Paris. A. Paris 1699.

notre propre maison de la maniere du monde la plus outrageante, jusques a dire au Rd. P. Proc. general,<sup>1)</sup> que les anciens Benedictins auoient perdu la moitié de leurs biens par le dereglement de moeurs, et que ceux de la Congregation de St. Maur pourroient bien perdre l'autre moitié par leurs heresies. Ce fut le pere Semeri<sup>2)</sup> frere a D. Christofle Semeri qui est a St. Denis, qui vint faire ce compliment au Rd. P. Proc. general.<sup>3)</sup> Ce bon Pere dit cent autres choses inpertinentes contre nous et nos editions, il disoit que nous ne faisons que copier les livres, que leur portier du College Romain est capable de faire ce que nous faisons, et qu'il fesoit plus d'etat d'une lettre du Pere Daniel que de tous les Ouvrages qui sont sortis de la Congregation. Il y auoit plusieurs personnes presentes aux emportemens de ce bon Pere. Je ne sçai s'il en eut du Scrupule, quelques jours aprez il en fit faire excuse au Rd. P. Proc. gen. par une personne qui estoit presente a la dispute. Il se feroit un in 4<sup>o</sup>. de ce qu'ils ont fait — on dit — contre nous. Le bon Dieu veuille bien leur pardonner. J'ai receu les lettres du Rd. Pere Dom Thyerri<sup>4)</sup> que ie ne presenteraj qu'avec le St. Greg. de Tours. Il y a plus d'un an que le Rd. Pere Dom Erasme de Gaëte est Prieur du Mont Cassin. Il estoit a Rome quand il eut la nouvelle de son Election, et ie fus avec luy au Mont Cassin quand il fut prendre possession de son Prieuré. Le Rd. P. D. Ber. et D. Paul m'ont souuent parlé du Rd. P. Dom Guenié, ils croient qu'il seroit tres propre pour cette Cour. Mr. le Card. Cazanata la premiere fois que i'eus l'honneur de le voir aprez la mort du Rd. Pere Proc. general me dit d'ecrire au tres Rd. P. Super. general, qu'affin que le Successeur du Rd. P. Estiennot reussit dans ce pais, il falloit qu'il eût un gd. font de pieté et de Vertu, beaucoup d'Erudition, un gd. attachement pour la religion, et enfin qu'il fut agreable a Mr. l'arch. de Reims. Je trouve que le Rd. P. Guenié a toutes ces qualitez, par le raport que nos Rds. Peres en ont fait. Je supplie V. R. de permettre que les Rds. Peres Dom Claude Guenié et D. Thierrj Ruinard lisent icy l'assurance de mes tres humbles respects, nos Rds. Peres presentent les leurs a V. R., et moj principalet. qui suis avec soumission Votre tres humble Seruiteur et obeissant Confrere

Fr. Guillaume Laparre M. B.“

---

1) Estiennot.

2) P. André Semeri S. J., geb. 1630, gest. 1710 zu Rom als Professor der Philosophie am Collegium Romanum; s. Moréri, Grand dictionnaire hist.

3) Estiennot.

4) D. Thierrj Ruinart, Herausgeber des Gregorius Turonensis (Paris 1699).

VIII.

Brief Laparres an Dom Nicolas Doë, depositaire de la Congrégation de St. Maur in St. Germain des-Prés, aus Rom, 25. August 1699 (a. a. O. fol. 32):

„P. Ch. Mon Reverend Pere,

Je ne puis repondre a votre lettre du 3. de ce mois, puisque n. Courrier a été deualisé entre les États de Milan et de la republique de Genes.... en cas, que V. R. m'ordonnat quelque chose par la lettre du 3., elle aura la bonté de m'en ecrire encore un petit mot.

Nous auons perdu depuis trois jours notre bon Cardinal d'Aguirre; un accident d'Apoplexie l'emporta dans cinq heures... il m'a dit plusieurs fois qu'il faisoit memoire de la Congregation, et qu'il donnoit a l'abbaye de St. Germain des Prez sa croix pectorale, ou ilja quelques diamants..... Mr. le Cardinal del Justice est executeur testamentaire, les domestiques du Card. deffunt murmurent fort de ce choix. Je suis fort mêcontant de Simon Marteau depuis trois mois qu'on luy a donné la lettre de Change de 1200 ff. ie n'ay touché que 48 Ecus Rom. Il m'auoit fait esperer de me donner 100 Ecus dans ce mois, mais il ma fait dire qu'il ne pouuoit pas le faire; si dans le mois suiuant il ne put pas me donner cette Somme ie seray obligé d'emprunter d'argent pour payer le louage de la maison, i'espere pourtant que cella n'arriuera pas.

D. Ber. a écrit au tres Rd. P. Superieur general pour luy demender permission de partir, ie serois fort mortifié qu'ils en allassent auant l'arriué du Proc. general. Mr. l'arch. de Reims luy écrit tous les Ordinaires, et par le dernier il luy enuoe 2 exemplaires de dernier libelle fait contre nous, il luy dit de le defferer au St. Office avec les autres, nous n'auons pas pu voir encore le Commissaire de ce Tribunal, mais ie croj que ce sera dans la Semmaine. On ne parle plus de la Secularisation de l'abbaye d'Vserche; Mr. De Sluze<sup>1)</sup> me dit hier en Daterie que nous n'auons rien a aprehender, tandis que le Roj nous laissera la liberté de nous opposer, i'aj mis un *Nihil transeat* aprez auoir parlé a Mr. l'Ambassadeur, et luy auoir montré la lettre de Mr. de Torcj a N. tres Rd. P. general que vous enuoyatez l'année passée au R. P. Proc. general. On n'expedie rien en Daterie pour les resignations et permutations de Benefices.“

---

<sup>1)</sup> Wahrscheinlich Pierre-Louis Baron de Sluse, der Bruder des Cardinals Slusius; vergl. Moréri, Grand dictionnaire historique.

IX.

Brief Laparres ohne Adresse aus Rom, 1. Sept. 1699  
(a. a. O. fol. 34), Antwort auf den oben citierten Brief Mabilions  
(Nr. VI):

„Pax Christi. J'ay reçu la lettre de V. Reverence en date du 10. Août passé, et celle pour Mr. le Card. de Bouillon; je n'ay pû rendre a main propre cette dernier a cause que Mr. le Card. est a Frescati depuis l'arriuée de Mr. le Prince de Monaco; je la donnay a un de ses domestiques, qui alloit partir pour Frescati, avec elle que luy escrivoit n. tres R<sup>d</sup>. Pere general. Vous aurez appris par ma derniere la mort de N. Bon Card. d'Aguirre; Nos Peres d'Espagne s'attendent qu'on luy conseruera la dedicace du liure de *Ritibus*.<sup>1)</sup> Ils souhaiteroient qu'on fit l'eloge de Mr. le Card. aprez l'epitre dedicatoire, je vous mande simplem. ce qu'on ma dit, c'est a V. R. a juger, si cela ce doit, ou se pût faire. Pour ce qui est du legat que le Card. d'Aguirre laisse a la Congregation dans son testament, je croy, que nous n'en aurons jamais rien. Nous alons souuent voir les Peres Espagnols et eux viennent nous voir, mais pas un ne nous en a parlé. Il faut pourtant que ie decharge mon coeur, et que ie leur en parle, D. Ber. m'en a empeché iusques a present.

Le Maistre du Sacré Palais se soucie fort peû de ce que les J. ont dit contre luy touchant l'approbation qu'il a donnée pour l'impression de *Vindiciae*. J'ay denoncé au St. Office le dernier libelle fait contre nous en reponse a la lettre du R. P. Lamy. La lettre de ce R<sup>d</sup>. Pere a été fort goûté icj..... Je suis infinitt. obligé a V. R. de m'auoir procuré l'honneur de seruir Mgr. l'Arch. de Reims, je le feraj avec tout le zele et la fidelité qu'il me sera possible; mais ie croy que le R<sup>d</sup>. P. de Montfaucon le fera encore quelque tems car son Retour est differé selon les apparences. en uoicj la raison. dans le tems qu'il se dispoit pour partir, un Consulteur du St. Office nous a donné auis en secret que les J. n'attendoient que son depart pour defferer le St. Aug. a ce tribunal. Nous auons cru ne deuoir pas mepriser cet auis uenant d'une personne de Consideration, et pour en être mieux informez nous auons consulté le R<sup>me</sup>. Pere general de la Minerue et le R. P. Massolie son Assistant, les quels nous ont dit que nous faisons une faute irreparable si D. Ber. s'en retourne dans la circonstance des affaires. J'ecris fort au long au tres R<sup>d</sup>. P. general tout ce que le Card. Cazanata, Le R<sup>me</sup>. P.

<sup>1)</sup> D. Edmond Martene widmete die beiden ersten Bände seines Werkes *De antiquis Ecclesiae Ritibus* (Rotomagi, apud Guilelmum Behourt, 1700) dem verstorbenen Freunde der Congregation, den dritten Band, welcher 1702 erschien, dem Cardinal Colloredo.

general de St. Dominique, et tous nos amis nous ont dit la dessus, affin ce qu'il laisse encore le R<sup>d</sup>. P. D. Ber. iusques a ce que cet orage soit dissipé et que les libelles que nous auons defferé au St. Office soient condamnez. V. R. uoit bien les consequences terribles que nos Aduersaires tireroient de la Censure de St. Aug. et il leur seroit tres facile de le faire fletir, s'il nj auoit icj que moy pour le deffendre. Il faut faire des Escritures, il faut presenter des Memorieaux, instruire les Card<sup>x</sup>. du St. Office, et moj je ne suis point capable de faire tout cela. D. Ber. est dans un veritable chagrin de ne pouoir partir, il a fallu employer tous les amis dela Congregation pour l'obliger d'attendre la reponse aux lettres que nous ecrivons aujourd'hui. Sil reste encore iusques au Printemps il fera un grand sacrifice a la Religion, mais il faut qu'il sacrifie son inclination pour l'honneur et la gloire de la Congregation. tous les amis de la Congregation sont d'auis que le R<sup>d</sup>. Pere Lamj imprime sa 2<sup>e</sup>. reponse, mais il faudroit qu'il profitat des auis qu'on luj a donné. Nos R<sup>ds</sup>. Peres saluent V. R. et moj principal<sup>t</sup>. qui suis avec respect, Mon R<sup>d</sup>. Pere, Votre tres humble seruiteur et obeiss. Confrere

Fr. Guill. Laparre M. B.

Je supplie V. R. d'aggreer que le R<sup>d</sup>. Pere Dom Thierrj lise ici lassurance de mes respects.“

X.

Brief Laparres an Mabillon aus Rom, 15. Sept. 1699  
(a. a. O. fol. 38):

„ . . . Nous pressons autant que nous pouons la condamnation des libelles, que nous auons defferé au St. Office, mais l'affaire de la Chine occupe uniquement ce Tribunal, et le Pape ne ueut pas entendre parler d'autre affaire que celle la ne soit finie; les J. n'omettent rien pour en retarder la decision; On croit que le liure du P. Alexandre<sup>1)</sup> en reponse aux Peres le Tellier<sup>2)</sup> et le Gobien J.<sup>3)</sup> seruira a la faire terminer. Le R<sup>me</sup>. Pere general de St. Dominique a donné son approbation a ce liure, et il ueut qu'elle paroisse a la teste avec

<sup>1)</sup> P. Noël Alexandre, französischer Dominicaner, geb. 1639, gest. 1724, schrieb u. a. eine gegen P. Tellier gerichtete Apologie des dominicains missionairs de la Chine; s. Jöcher-Adelung, Gelehrtenlexicon, und Nicéron, Mémoires t. XXXIII.

<sup>2)</sup> P. Michel Tellier (oder Letellier) S. J., nach dem Tode des P. la Chaise (1709) Beichtvater Ludwigs XIV., schrieb eine Défense des nouveaux Chrétiens et des Missionairs de la Chine, du Japon et des Indes, Paris 1687, 2 vol. in 12<sup>o</sup>; vergl. Sainte-Beuve, Port-Royal, t. III, V, VI.

<sup>3)</sup> P. Charles le Gobien S. J., Secretär der Missionen zu Paris, gest. 1708, Verfasser mehrerer Schriften über die Angelegenheit der chinesischen Missionäre; s. Moréri, Grand dictionnaire historique.

l'approbation de quelques docteurs de l'ordre, les J. sont fort maltraitez dans ce liure aussi bien, que dans celuy du Pere Serri<sup>1)</sup> de la Congregation de *Auxiliis*. Il y a plus de 15 Jours que le Plan de Subiago est prest, ie l'enuoieray a V. R. a la premiere Commodité puisque vous n'en êtes pas pressé. Je manday a V. R. luy aprenant la nouvelle de la mort de Notre bon Card. d'Aguirre que les peres Espagnols s'attendent qu'on luy conseruera la dedicace du liure de *ritibus ecclesiasticis*. Mais comme ce liure ne paroitra pas encore de 5 a 6 mois c'est a V. R. a voir si on doit la luy conseruer. Ces bons Peres en ont agi tres mal a legard de la Congregation. Le Card. d'Aguirre par un testament qu'il auoit fait ilja cinq a six mois auoit laissé sa croix pectorale a l'abbaye de St. Germain des Prez, et quelques liures a n. Hospice de Rome, il auoit fait cela du consentem<sup>t</sup>. de son Confesseur; mais ce bon Pere depuis la mort du Rd. P. Estiennot, luy a fait faire un nouueau testam<sup>t</sup>. qui reuoque tout ce qu'il nous auoit donné. Ces bons Peres partiront bien tôt pour l'Espagne, et quand le liure de *ritibus ecclesiasticis* paroitra, ils ne seront plus icj. La Congregation pût se faire un ami par la dedicace de ce liure, et ces bons peres n'en auront aucune reconnoissance, non plus que de trois cent ecus de liures que le Rd. P. Estiennot a donné a Mr. le Card. d'Aguirre. Le Rd. P. Dom Bernard va travailler a obtenir la permission d'imprimer la lettre de Mr. le Card. Cantelmi; cette Em. luy a escrit encore une autre lettre ou il luy parle encore avec indignation de la lettre de l'Abbé Allemand. Nous auons ueu le dernier libelle, fait contre n. edition de St. Aug. Le Rd. P. de St. Marthe y est bien maltraité<sup>2)</sup> . . . . . hier au soir i'acceptaj un liure qui put estre utile a V. R. pour son histoire de l'ordre. ce liure a pour titre: *De raedificatione monasterij Sti Martini de Scalis panhormi Ord. Sti. Bened. et dioecesis Montisregalis libellus ante ducentos annos a pio auctore conscriptus. Romae apud Nicolaum Siceoletum 1587.* Il ja de choses tres curieuses . . . .“

XI.

Brief Laparres ohne Adresse, doch zweifellos an Mabilion, aus Rom, 29. Sept. 1699 (a. a. O. fol. 39):

„ . . . . . Nous attendons les réponses aux lettres que nous auons escrit en consequence de certains auis qu'on nous a donné

<sup>1)</sup> P. Jacques-Hyacinthe Serry, geb. 1659, gest. 1738, Verfasser einer *Historia congregationum de auxiliis divinae gratiae*; s. Jöcher-Adelung, Gelehrtenlexicon, und Moréri, Grand dictionaire historique.

<sup>2)</sup> Wahrscheinlich in einer von D. Antoine-Vincent Thuillier in seiner Histoire de l'Édition de S. Augustin (Bibl. German. t. XXXIII—XXXV) erwähnten Flugschrift mit dem Titel: »St. Marthe mauvais Theologien et bon Janseniste;« vergl. meine oben citierte Abh., I. Th., S. 88 des Sonderabdrucks.

du dessein des JJ. sur notre St. Aug. ... L'affaire de la Chine va tres bien pour les Missionaires contre les JJ. On voit icj le liure composé par le Rd. Pere Serri Jacobin de l'histoire de la fameuse Congregation de *Auxiliis*. les JJ. se promettent de faire condamner ce liure, mais tres assuret. ils ni reussiront pas; Jay ueu ce liure chez Mr. le Card. Cassanata, c'est un gros in fol. On traduit en Italien, Espagnol, et latin le liure du Rd. P. Alexandre en reponse aux Peres le Tellier et le Gobien. On a vendu la Bibliotheque de n. bon Card. Daguirre, On la donnée pour un tiers de ce qu'elle auoit couté..... J'attends de Jour a autre le St. Greg. de Tours.....“

XII.

Brief Laparres, ebenfalls ohne Adresse, wohl auch an Mabillon, aus Rom, 20. Oct. 1699 (a. a. O. fol. 40):

„Jay parlé aux Peres Espagnols qui étoient avec Mr. le Card. d'Aguirre pour auoir les memoires de sa naissance, de ses Parens etc. que Votre R. demende; d'abort qu'ils me les auront donnés, ie ne manqueraj pas de les Enuojer a V. Reverence. Jaj présenté aux Eminences Casanata et Coloredo le St. Greg. de Tours de la part du Rd. P. Thierrj; Le Relieur ne ma pas encore aporté l'exemplaire qui est pour le Pape, d'abort que ie l'auray ie ne manqueray point de le presenter; Mr. le Card. de Bouillon est encore a Frescati; A son arriüée Je luy presenteraj l'exemplaire qui est pour luy. Celuj qui étoit destiné pour notre bon Card. d'Aguirre, nous le donnerons au Card. Ottoboni, nous devons menager ce Seign. qui nous donne toute liberté dans sa bibliotheque... . C'étoit bien le sentiment du Rd. P. D. Ber. de parler a Son Altesse Mr. le Card. de Bouillon auant l'impression de Sa reponse a la lettre de l'Abbé Allemand; mais on l'en dissuade a cause de l'attachet. qu'il a pour les Peres de la Societé: On crût qu'il dissuaderoit le R. P. D. Ber. de repondre, et que par la il luj lieroit les mains. Je demande pardon au Rd. P. D. Thierrj si ie ne luj écris pas, J'aj executé ponctuellt. ses ordres touchant la distribution de son liure; ie travailleraj a lui obtenir la permission qu'il demende de lire et retenir les liures deffendues.....“ —

Ein unmittelbarer Vergleich der Darstellung Vanel's p. 221 ff. mit dem Inhalte der soeben vorangeschickten Inedita, unter welchen besonders die beiden Schreiben Mabillons und Montfaucons Beachtung verlangen, da deren Briefwechsel schon wiederholt Gegenstand und Grundlage bekannter Monographien war,<sup>1)</sup> wird

<sup>1)</sup> Auch die »Studien und Mitth. a. d. Benedictiner-Orden« brachten vor mehreren Jahren (1889, I.—III. Heft) eine ebenso gründliche wie anziehende

dem Leser manche Lücken weisen, deren Füllung einem künftigen Biographen Estiennots noch überlassen blieb. Estiennots intime Freundschaft mit Cardinal d'Aguirre, dessen Namen von Vanel p. 224 nur flüchtig erwähnt wird, während die Praetexte der Jesuiten, deren Angriffen unser Mauriner als Bevollmächtigter seiner Congregation in Rom entgegenzutreten bemüssigt war, mit Stillschweigen übergangen werden, sein Verhältnis zu anderen kirchlichen Würdenträgern und politischen Persönlichkeiten, wie den Prinzen von Monaco, Zweck und Umfang seiner Hilfsarbeiten für berühmte Ordensbrüder, daneben die finanziellen Schwierigkeiten, mit welchen die unter seiner Führung stehende Abordnung der Mauriner in Rom zu kämpfen hatte, und im allgemeinen jene zeitbewegenden Ideen und Zustände, durch deren Erforschung *en détail* für die römische Thätigkeit Estiennots der historische Hintergrund geschaffen werden soll, müssen noch sorgfältig klargelegt und in ihrem Zusammenhange mit seinem eigenen Wirken beleuchtet werden, wenn sich sein Lebensbild harmonisch und als selbständiger Beitrag in das Bild seiner Zeit, seines Ordens und seiner Mitarbeiter einfügen soll. Das hierfür nöthige Material aber wird sich nicht nur hier sondern auch zu den Biographien anderer Mauriner sozusagen von selbst zusammenfinden, wenn man nur erst ihre nachgelassenen Briefe, wie dies bei dem voranstehenden Dutzend römischer Episteln geschehen ist, nach Ort und Datum ihrer Abfassung mosaikartig und in vollständiger Zahl aneinandergereiht haben wird. Denn nur dem Umstande, dass uns nicht einmal ein zuverlässiges, methodisch geordnetes Verzeichnis aller erhaltenen Briefe zu Gebote steht,<sup>2)</sup> müssen wir zuschreiben, dass z. B. Herrn Vanel auf seiner Suche nach Briefen Estiennots ein Schreiben desselben vom 7. Jänner 1674 (Nouv. Fonds Lat. 11645, fol. 77) entgegen konnte, dass er offenbar von einem aus Saint-Taurin d'Evreux 5. Jänner 1680, datierten und a. a. O. fol. 98 bewahrten Briefe Dom Robert Guérards, dessen Lebensabriss in die Biographie Estiennots verwoben wird, keine Kenntniss erlangt hat u. dgl. m. Davon vielleicht ein anderes Mal. An dem grossen historischen und literarischen Werte dieser Briefe, den schon die zeitgenössischen Mauriner erkannt und durch die pietätvolle Aufbewahrung derselben

---

Publication Dr. A. Goldmann's über die Correspondenz Mabillon's mit Card. Colloredo, zu welcher die vorliegenden Briefe partielle Ergänzungen bieten.

<sup>2)</sup> Ein nach Datum und Schreibern geordnetes Verzeichnis von ungefähr 200 in der Handschriften-Serie Nouv. Fonds Lat. 11644—11666 erhaltenen Mauriner-Briefen aus den J. 1659—1708 hoffe ich demnächst im III. Theil II meiner oben citierten Abhandlung geben zu können, deren Vollendung mir bisher durch meine berufliche Thätigkeit in der Provinz und andere Schicksale unmöglich geworden ist.

gekennzeichnet haben, kann nicht gezweifelt werden; aber ohne vorangegangene, von kundigen Händen einheitlich und praktisch besorgte Verzeichnung, Sammlung und Ordnung aller im Résidu de St. Germain-des-Prés zerstreuten Briefe wird auch in Hinkunft jeglicher Versuch, auf Grund eines erbeuteten Bruchtheils derselben ein noch so eng umgrenztes Arbeitsgebiet der Mauriner erschöpfend untersuchen und aufdecken zu wollen, dasjenige bleiben, als was er von vornherein angesehen werden muss: als ein Versuch ohne Aussicht auf einen befriedigenden oder gar abschliessenden Erfolg. In diesem Sinne möge auch meine *δόσις ὀλίγη*, die trotzdem als Beitrag zu einer gedeihlichen Lösung des besprochenen literarischen Problems gelten will, bei den Lesern dieser Zeitschrift freundliche Aufnahme finden!

### Meine Orientreise.

Von Dr. P. Thomas Aq. Weikert O. S. B. (St. Meinrad, Ind.)

(Fortsetzung zu Heft III. 1896, S. 463—487.)

Jerusalem unter David und Salomon  
und unter den folgenden Königen bis zur babilonischen  
Gefangenschaft. 1036—587 v. Chr.

Nach Angaben der hl. Schrift.

Die besten Quellen, aus denen wir für die Geschichte Jerusalems v. Chr. schöpfen können, sind unzweifelhaft die canonischen Schriften des Alten Testaments. Die späteren Historiker, wie Josephus Flavius und andere, haben aus ihnen geschöpft, und in vielen Punkten waren sie auch für diese nur die einzigen Quellen.

Der besseren Uebersicht halber lassen wir hier die Reihe der Könige von David bis Sedecias folgen, mit Angabe der Regierungszeit, sowie die hauptsächlichsten Bücher, in denen sich historische Angaben, die für die Geschichte Jerusalems von Bedeutung sind, vorfinden.

#### Könige:

David 1036—998  
Salomon 998—958

#### Canonische Schriften:

Psaln.

#### Juda:

Roboam	958—941
Abia	941—938
Asa	938—897
Josaphat	897—872
Joram	872—864
Ochozias	865—864
(Athalia	864—858)
Joa	858—818

#### Israel:

Jeroboam	958—937
Nadab	937—936
Baasa	936—913
Ela	913—912
Amri	912—900
Achab	900—878
Ochozias	878—876
Joram	876—864

I. Sam. II. Sam.